



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration
n° 2019 - 086
Séance du 29 novembre 2019**

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 octobre 2019

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : **32**

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres représentés : 10

Nombre de vote pour : 21

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 octobre 2019 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).

Fait à Arras, le 29 novembre 2019

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr